



SUD : Solidaires – Unitaires - Démocratiques

Nous rejoindre ou adhérer :

Section SUD Santé Sociaux CHV

177 Rue de Versailles

78150 Le Chesnay - Rocquencourt

☎ **Mignot** : 01 39 63 80 59

☎ **Richaud** : 01 39 63 91 00

@ : sud.chv@ght78sud.fr

 SUD Santé Sociaux CH Versailles

Syndicat Départemental

220 Rue Mansart

78370 Plaisir

☎ **Département** : 06 49 65 61 58

@ : sudsantesociaux78@gmail.com

Internet : solidaires78.org

 SUD Santé Sociaux 78

Pour ne pas perdre le Nord, orientez-vous vers SUD

SOMMAIRE :

- Pages 2 à 5 : Combattre 10 idées reçues
- Page 6 : Tract départemental discrimination
- Page 7 : Eclaircissement, réunion self, compteurs négatifs
- Page 8 : Tract départemental Siamo Tutti Antifascisti
- Page 9 : Tract départemental 8 Mars
- Page 10 : Certification et Elections professionnelles 2026

ÉDITO :

Nous constatons depuis quelques temps que des personnels d'encadrement convoquent au pied levé des agents qui ont fait une erreur. L'agent·e se retrouve alors devant 2 voire 3 cadres, ce qui fait tribunal. Et il n'est pas rare que l'agent·e se fasse démolir, sans pouvoir se défendre correctement. Alors nous rappelons aux cadres que tout agent·e convoqué·e doit l'être par écrit en précisant le motif de l'entretien, ce qui lui permet de faire usage de son droit d'être accompagné·e par un·e représentant·e du personnel. C'est un droit de base, et si l'agent·e veut y aller seul·e, libre à elle/lui. Mais si cela tourne au vinaigre, iel peut demander à suspendre l'entretien et reprendre un rendez-vous accompagné. Ce sentiment de toute puissance de certain·e·s cadres est insupportable et doit prendre fin. A bon entendeur.

V

I

R

U

S

Le journal
qui s'attrape

N° 164
MARS 2026

Combattre 10 idées reçues

✗ 1. « Il y a trop d'impôts en France ! »

✓ Réponse : Les impôts ne sont pas trop élevés, ils sont mal répartis.

➔ « Oui, surtout nous. Les super-riches, eux, ils en paient tellement peu que quand ils entendent parler de 2% ils se roulent par terre et menacent de manifester. »

- En France, le niveau global d'imposition n'a pas explosé ; il est comparable aux autres pays avec un haut niveau de services publics.
- Le problème, c'est que les impôts pèsent beaucoup sur les classes populaires et moyennes, via la TVA (l'impôt le plus inégalitaire) ou l'impôt sur le revenu qui devient dégressif à un certain niveau
- Pendant ce temps, l'impôt sur les grandes fortunes et les grandes entreprises a été largement allégé : disparition de l'ISF, baisse continue de l'impôt sur les sociétés et les impôts de production, niches fiscales massives et dispositifs en tout genre qui bénéficient avant tout aux plus riches...

Solidaires revendique :

- ◆ un impôt vraiment progressif,
- ◆ la taxation des très hauts patrimoines,
- ◆ la lutte contre l'évasion fiscale (au moins 80 milliards/an)
- ◆ une revue des niches fiscales
- ◆ le rétablissement de l'ISF

✗ 2. « Si on taxe les riches, ils vont tous partir ! »

✓ Réponse : Non, et les études l'ont montré.

➔ « On n'a jamais vu un exode massif de yachts bloquer le périph' un 31 décembre. »

Les plus riches ne partent pas quand on augmente la fiscalité. Les déménagements fiscaux existent mais concernent une minorité infime.

- Les raisons sont simples :
 - ◇ leurs affaires, leur réseau, leurs actifs sont en France ;
 - ◇ les vrais paradis fiscaux n'offrent ni infrastructures, ni marchés comparables.
 - ◇ certaines activités ne sont pas délocalisables
- L'ISF n'a pas provoqué d'exode massif : c'est un mythe très utile aux plus riches... mais un mythe quand même.

✗ 3. « Taxer les entreprises détruit l'emploi ! »

✓ Réponse : Non. Ce qui détruit l'emploi, ce sont les choix patronaux et la recherche du profit à tout prix.

➔ « Pour l'instant, on leur a donné des milliards... et en échange elles ont imprimé des pin's »

Les baisses d'impôts et de cotisations (CICE, exonérations, baisses d'IS) ont coûté des centaines de milliards, pour très peu d'emplois créés.

- Les entreprises embauchent quand :
 - ◊ il y a de la demande,
 - ◊ la population consomme,
 - ◊ les services publics fonctionnent.
- La fiscalité sert précisément à financer ces conditions.

Solidaires défend une fiscalité qui finance les services publics et la bifurcation écologique, pas les profits privés.

✗ 4. Les licenciements, c'est parce que les entreprises font faillite.

✓ **Réponse : Pas dans l'immense majorité des cas.**

→ “Comme par exemple Michelin, 1,9 milliard d'euros de bénéfices et 1 254 suppressions d'emplois.”

- Aujourd'hui, la majorité des grands licenciements se font dans des entreprises... qui font des profits et versent des dividendes.
- C'est ce qu'on appelle les « licenciements boursiers » : une entreprise rentable licencie pour augmenter ses marges ou « rassurer » les actionnaires.
- Les faillites réelles existent, mais elles ne représentent qu'une partie minoritaire des pertes d'emploi. Sans compter les groupes qui organisent la faillite d'une filiale alors que le groupe est bénéficiaire.

Solidaires revendique l'interdiction des licenciements pour les entreprises qui font des bénéfices et un droit de veto des CSE sur les licenciements.

✗ 5. Abroger la réforme des retraites, maintenant qu'elle est passée, c'est impossible.

✓ **Réponse : Ce que la loi fait, la loi peut le défaire.**

→ “Une loi, ça s'abroge. C'est plus facile à retirer que la tâche de sauce que tu viens de faire sur la nappe.”

- L'histoire sociale française est pleine de réformes abrogées ou remplacées.
- Rien n'empêche un gouvernement ou une majorité parlementaire de revenir à 62 ans, voire mieux.
- Le financement existe :
 - ◊ hausse de cotisations patronales,
 - ◊ fin des exonérations inefficaces,
 - ◊ taxation des dividendes,
 - ◊ égalité salariale femmes/hommes

Solidaires revendique l'abrogation de la réforme de 2023 et le retour au 62 ans comme première étape pour un retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités.

✗ 6. « La retraite à 60 ans ? Impossible ! »

✓ **Réponse : Elle est largement finançable.**

→ “Impossible ? Comme faire un repas de famille sans embrouille ? Non... juste une question de volonté.”

- La productivité a explosé depuis les années 1980 : on produit plus avec moins de travail humain. C'est donc normal de travailler moins longtemps.

- Le retour à 60 ans est finançable par des choix politiques :
 - ◊ meilleure répartition des richesses,
 - ◊ hausse des salaires (donc des cotisations),
 - ◊ taxation du capital,
 - ◊ égalité salariale femmes/hommes.
- C'est aussi un enjeu de santé : l'espérance de vie en bonne santé stagne, voire recule pour les plus modestes.

Solidaires revendique l'abrogation de la réforme de 2023 et le retour au 62 ans comme première étape pour un retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités.

✗ 7. « Augmenter les salaires coûte trop cher aux entreprises. »

✓ Réponse : Non : baisser les salaires coûte trop cher à la société.

→ “Ce qui coûte cher, ce sont les actionnaires.”

- Les salaires financent les cotisations sociales,
- Les profits, eux, explosent :
 - ◊ +85 % en dix ans pour les entreprises du CAC40,
 - ◊ dividendes record chaque année : 1 750 milliards de dollars dans le monde en 2024 et 98,2 milliards d'euros en France rien que pour les entreprises du CAC40,
- Revaloriser les salaires permet :
 - ◊ d'améliorer la vie des gens
 - ◊ de financer les retraites et la Sécu,
- Ce n'est pas un coût : c'est un investissement collectif.

Solidaires revendique +400 euros pour toutes et tous, l'indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation (échelle mobile des salaires) et un SMIC à 2000 euros net.

✗ 8. « Ce sont les entreprises qui créent la richesse. »

✓ Réponse : Ce sont les travailleurs et travailleuses qui créent la richesse

→ “Bernard Arnault n'a pas dû coudre beaucoup de portefeuilles dans sa vie. Sait-il seulement passer le fil dans l'aiguille ?”

- Sans travail humain : pas de production, pas de services, pas de valeur.
- Les entreprises bénéficient de milliards d'aides publiques sans conditions ni contreparties (211 milliards par an selon un rapport du Sénat).
- Les richesses viennent du travail et doivent être mieux redistribuées.

Solidaires revendique +400 euros pour toutes et tous, l'indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation (échelle mobile des salaires) et un SMIC à 2000 euros net ainsi qu'une limitation de 1 à 4 de l'écart des salaires.

✗ 9. "C'est l'assistanat qui nous coûte cher"

✓ Réponse : Faux. La fraude fiscale coûte plus chère et l'armée est en passe de devenir l'un des premier budget de l'état, loin devant les dépenses pour lutter contre la pauvreté

→ "Bernard Arnault il s'est fait tout seul peut-être ?

- La fraude fiscale, c'est autour de 80 milliards d'euros/an. La fraude sociale est évaluée à 13 milliards dont plus de la moitié provient des entreprises ou patrons qui ne reversent pas des cotisations sociales dues ! Lutter contre la fraude fiscale ça financerait pas mal de RSA ! Le RSA pour une personne seule, c'est 646 euros/mois. Difficile de dire qu'on est "assisté" avec si peu. Par ailleurs, des postes de dépenses qui n'ont rien à voir avec la lutte contre la pauvreté et la précarité ont beaucoup augmenté ces dernières années, en particulier l'armée, dont le budget devrait atteindre 57 milliards par an, soit quasiment le même niveau que toute l'éducation nationale).
- Sur les 9 à 10 millions de personnes pauvres en France, beaucoup sont des femmes, précarisées et discriminées économiquement tout au long de leur vie (au minimum vieillesse par exemple)
- Ce qui coûte cher, c'est de ne pas lutter contre la pauvreté : un récent rapport du collectif Alerte estime que ne pas lutter contre la pauvreté coûterait 119 milliards d'euros au pays (puisque cela coûte des "points de PIB")
- Ce qui a augmenté, ce sont les inégalités de revenus et de patrimoine. Le taux de pauvreté a beaucoup augmenté en France ces dernières années, pour atteindre 15,4 % de la population aujourd'hui (soit presque 10 millions de personnes). Pendant ce temps, les 10 % des Français·es les plus fortuné·es détenaient près de la moitié de la masse totale du patrimoine brut dans le pays
- Le discours sur l'assistanat, c'est le fond de commerce du RN et des racistes.
- le patronat est assisté avec 211 milliards d'aide publiques données sans contrepartie ni contrôle : le premier budget de l'État

Solidaires revendique +400 euros pour toutes et tous, le RSA dès 18 ans, des indemnités chômage au SMIC, le droit au salaire, au logement et aux prestations sociales pour toutes et tous.

✗ 10. « L'extrême droite défend les classes populaires. »

✓ Réponse : Faux

En vrai :

- L'extrême droite parle "social", mais vote contre les mesures sociales dès qu'elle en a l'occasion :
 - ◇ contre l'augmentation du SMIC,
 - ◇ contre le gel des loyers
 - ◇ contre la taxation des plus riches.
- Son projet économique protège surtout :
 - ◇ les grandes fortunes,
 - ◇ les héritages,
 - ◇ le patronat
- Elle ne remet jamais en cause le partage des richesses, mais détourne la colère sociale vers les étrangers et étrangers.



La discrimination n'a pas sa place à l'hôpital

Le syndicat SUD Santé Sociaux 78 dénonce fermement les méthodes qui se multiplient dans les établissements de santé français et qui ciblent injustement nos collègues féminines.

Pour nous, les faits sont clairs : il s'agit de racisme et de discrimination.

De plus en plus de professionnelles sont exclues de leur hôpital ou de leur établissement médico-social sous prétexte qu'elles portent un couvre-chef. En outre, cette discrimination est faite seulement aux femmes dites "racisées".

Cette différence de traitement est inadmissible !

Nous constatons une intensification de la stigmatisation visant des collègues perçues comme étrangères ou supposées musulmanes. SUD Santé Sociaux 78 refuse que ces pratiques discriminatoires s'installent dans nos structures.

Le gouvernement, par ses discours et décisions, aidé par la résonance offerte par les médias, participe à un climat délétère qui renforce ces comportements racistes. Nous le dénonçons avec force.

C'est une nouvelle discrimination subite et vécue par les femmes, s'ajoutant à la longue liste déjà existante.

SUD Santé Sociaux 78 appelle l'ensemble des professionnel·le·s des établissements publics et privés à se mobiliser, témoigner et dénoncer ces pratiques injustes.

Nous rappelons notre attachement au principe de laïcité tel qu'inscrit dans la loi du 9 décembre 1905, qui garantit la neutralité de l'État et la liberté de conscience.

La discrimination n'a pas sa place dans nos établissements de santé !

Eclaircissement

Dans le précédent Virus, nous écrivions, concernant la réorganisation de l'UMC 2 : "Nous demandons aussi pourquoi l'UMC 2 refuse des patient·e·s qui embolissent les urgences pour hématurie par exemple au motif que ce n'est pas chirurgical." Ce n'est pas stipulé, mais ce sont bien les médecins qui refusent, pas les infirmier·e·s. Merci aux lectrices pour leur vigilance.

Réunion sur le self

Le mardi 3 février, nous avons rendez-vous avec le Directeur de la DHAL qui gère le service restauration. Il nous informe que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2023. Une augmentation doit avoir lieu à partir du 1er mars. Le plateau moyen va augmenter de 5 à 7 centimes. Le droit d'entrée doit baisser de quelques centimes. Les boissons (eau et sodas) vont augmenter également à 1€. Le pain sera dorénavant payant à 12 centimes et le second passera à 20 centimes. Il n'y aura plus de bouteilles d'eau dans les paniers repas, ce qui fera baisser son prix de 27 centimes. Nous avons échangé sur la qualité des repas qui est très aléatoire, tout comme la facture lorsque vous prenez légumes et féculents. La facturation n'est pas la même selon l'agent qui la réalise. Nous faisons la remarque qu'il serait bien d'augmenter les paliers indiciaires servant à calculer la remise en caisse. Le Directeur nous dit que cela sera vu l'an prochain. N'ayant pas de réseau dans la salle de réunion, nous regardons quel est à ce jour l'indice le plus bas. Il est à 366, et le premier palier indiciaire est à 370. Autant dire qu'il n'y a plus grand monde de concerné. Nous envoyons un mail au Directeur après la réunion pour lui demander de ne pas attendre l'an prochain et d'augmenter les paliers de 20 points. Faute de réponse à ce jour de sa part, nous avons pris rendez-vous pour en reparler avec lui.



Compteurs négatifs



Pour rappel, et comme indiqué dans le guide du temps de travail 2024 (page 5) grâce à SUD, un compte horaire négatif au 31 décembre de l'année n'est pas reportable sur l'année suivante si cela n'est pas du fait d'absences injustifiées. Les heures non effectuées du fait de l'administration (cycle de travail mal équilibré, effectif en excédant...) sont réputées faites et sont donc payées. Si cela vous concerne, n'hésitez pas à venir nous voir au local SUD.

SIAMO TUTTI ANTIFASCISTI

Le 14 février un événement tragique s'est produit à Lyon à la suite d'une échauffourée. La mort d'un jeune homme. Une de plus malheureusement. Et ce sont bien les fascistes, qui ont agressé des antifascistes, qui sont les premiers responsables de sa mort. Depuis quelques années maintenant, ces rixes sont devenues monnaies courantes. Depuis des décennies déjà, l'extrême droite organise des descentes contre des locaux syndicaux, des collectifs ou associations militantes pour l'égalité des droits, contre le racisme et l'écologie entre autres. Ce qui a poussé les militant·e·s antifascistes à apprendre à se défendre.

Nous pouvons aussi rappeler que 90% des assassinats politiques en France sont du fait de l'extrême droite. Mais la véritable question qui mérite d'être posée est comment en sommes-nous arrivés là ? A quel moment la société a dérapé pour qu'on revienne à ce qui s'est passé dans les années 30 en Allemagne et la mise en place d'Hitler au pouvoir par la droite ?

Car c'est bien le fond du problème. Et si on prend un peu de hauteur sur la situation, il y a plein de signaux qui alertent depuis un moment.

Il y a par exemple la paupérisation de la société. Pas seulement en France, mais au niveau international. Et l'histoire est implacable là-dessus, plus le peuple est asséché financièrement, plus cela fait le terreau de l'extrême droite. Car il est toujours plus facile de faire croire que c'est de la faute de "l'étranger" ou de votre voisin·e, encore plus pauvre que vous et qui bénéficie d'aide pour survivre. Tout cela est en fait dicté par la classe bourgeoise, diviser pour mieux régner.

Il y a bien évidemment la classe politique, premier responsable de ce que nous vivons au quotidien. Nous sommes gouvernés et dirigés par cette logocratie, où le mensonge tient lieu de communication officielle, où le pouvoir n'est plus exercé par le peuple, mais bien par ceux qui se sont emparé·e·s de la parole trompeuse et impositrice. Ces politiques, condamné·e·s pour un certain nombre, mais qui continue de nous faire la morale comme si de rien n'était. Toustes auraient dû condamner la montée du fascisme, mais ont préféré se taire pour des raisons électoralistes. Et ne comptez pas sur elleux pour se remettre en question. Nous avons droit, depuis ce drame, à un spectacle affligeant du "c'est pas moi c'est eux".

Nous n'oublions pas les médias dans cette histoire. Est-il normal qu'en 2026, environ 10 milliardaires détiennent 90% des ventes de quotidiens nationaux, 55% de l'audience des télévisions et 40% de celle des radios en France. Ces milliardaires sont tous amis du pouvoir en place et de l'extrême droite. Les journalistes ne font plus leur travail depuis trop longtemps, et ne servent qu'à diffuser la "bonne" parole du pouvoir et de l'extrême droite. Médias qui ne traitent pas de la même façon les morts qu'ils soient nationalistes ou qu'ils soient noirs, arabes, militant·e·s...

Aujourd'hui, la pensée et la réflexion en politique ont laissé place à la logocratie actuelle, préférant la punch line médiatique à une analyse sérieuse. La violence physique a succédé au débat d'idées, à la confrontation argumentaire. Il est donc urgent que cette société, dont nous sommes tous responsables, se pose les bonnes questions. Nous devons collectivement refuser cette société raciste, sexiste, xénophobe, homophobe et qui remet en cause la science au nom d'intérêts privés et capitalistes. N'oublions jamais que la bourgeoisie est prête à s'allier au diable pour défendre ses intérêts. Ces richesses créées à la sueur de notre front nous appartiennent. Ne nous rendons pas complices de cette société nauséabonde et mortifère.



#8 MARS

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Aujourd'hui, après des décennies de luttes pour gagner de nouveaux droits, ces derniers sont, avec nos libertés et notre émancipation, remis en cause par la montée et les prises de pouvoirs des extrêmes droites dans de nombreux pays.

Cette montée des idées réactionnaires met en péril nos droits et la paix, partout dans le monde. Notre société fait des femmes, des minorités de genre et des enfants, les premières victimes des violences, celles de la guerre, de la rue, dans nos administrations et entreprises, dans nos foyers...Violences de la société patriarcale !

Ce 8 mars 2026 encore plus que jamais, mobilisons-nous !

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 8 mars nous ne voulons ni cadeaux ni fleurs, ce n'est pas la "fête des femmes" ou la "journée de la femme" !!!

Il s'agit là d'une grande propagande et fumisterie commerciale pour travestir cette journée internationale de luttes, pour nous faire avaler les couleuvres de l'ampleur des inégalités tout le reste de l'année. Salaires, retraites, temps partiels subis...Les discriminations et attaques ne manquent pas pour nous rabaisser
Nous sommes fortes, nous sommes fières et déterminées.

On veut une égalité salariale avec les hommes

Selon l'INSEE, la différence de rémunération entre un homme et une femme est d'environ 15% dans le secteur public et de 18,5% dans le secteur privé calculée en équivalent temps plein. Nous ne parlons pas des temps partiels où les femmes sont les plus impactées, souvent pour ne pas "gâcher" la carrière de Monsieur. Ceci a un impact évidemment sur nos carrières et nos retraites. Sans compter le jour où on se retrouve seule avec les enfants, la pension alimentaire ne subvenant pas aux besoins.

Bien évidemment, nous n'oublions pas les tâches domestiques comme la cuisine, le ménage, les devoirs des enfants, le soin des proches...Heureusement, les mentalités masculines évoluent, mais aussi l'égalité est loin d'être respectée.

LES FEMMES REPRESENTENT

- 70 % des agentes d'entretien
- 70 % du personnel éducation nationale
- 75 % des éducatrices
- 87 % des infirmières
- 90 % des aides-soignantes
- 80 % des éducatrices spécialisées
- 90 % des caissières
- 93 % des assistantes sociales
- 98 % des assistantes maternelles
- 99 % des aides à domicile
- Plus de 50 % des médecins généralistes

Alors le 8 Mars 2026, on se mobilise pour faire entendre sa voix afin de battre en brèche cette société patriarcale

Pour connaître le lieu et l'heure de rassemblement, je scanne le QR Code →



Certification

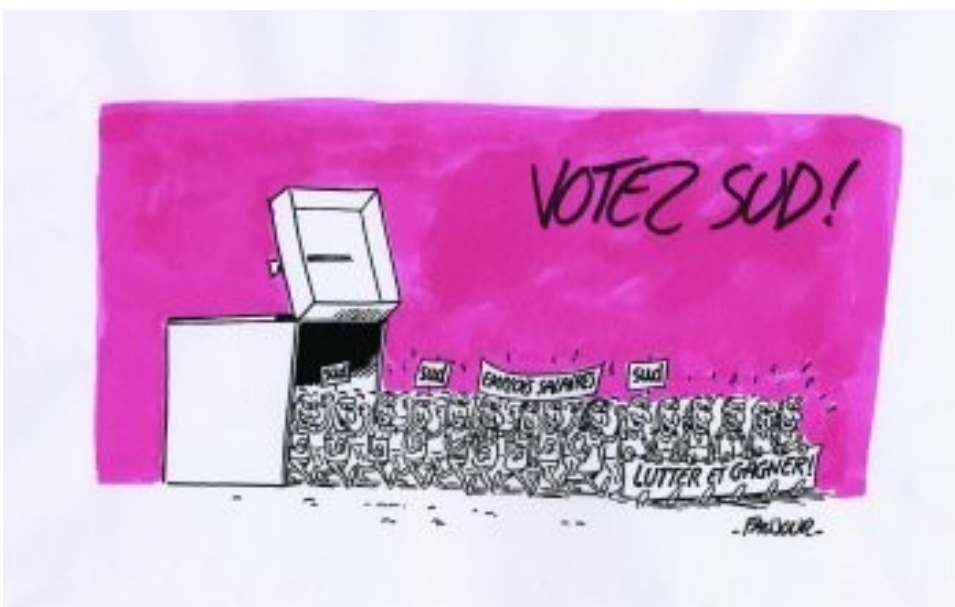
En vue de la certification du 16 au 20 mars 2026, on sent une forte "agitation" de la part de la Direction afin de rendre cette accréditation la plus clean possible. C'est donc l'occasion de mettre à jour tout un tas de procédure, d'affichages en tout genre, de cahiers de traçabilité, de pratiques professionnelles à travers les flashes infos. Sans compter tous les mémos qui ont pullulé sur les boîtes mails et Blukango. Au lieu de faire cela entre deux accréditations, tout est fait au dernier moment et l'on demande à tous les agents d'être irréprochables et très professionnels en très peu de temps. Comme si iels ne l'étaient pas le reste du temps. Si l'on vous demande de mettre votre temps partiel de côté le temps de l'accréditation, sachez que vous avez le droit de refuser. Toute modification du temps partiel doit être anticipée, soit à la demande du cadre ou de l'agent, mais toute modification est définitive. Elle ne peut être provisoire, sauf si vous en êtes d'accord. Allez, rendez-vous dans quatre ans pour le même cirque. Pour être complet, chaque visiteur aura droit à son propre DECT. Et comme il n'y en a plus en stock, ce n'est pas le moment de casser le vôtre, sinon vous serez marron.



Elections professionnelles

Ça y est, le coup d'envoi est donné. Nous sommes rentrés dans l'année des élections professionnelles ! Le guide des élections professionnelles est enfin arrivé, et les réunions préparatoires avec la Direction vont commencer. Le vote se fera par voie électronique du 03 au 10 décembre 2026. Chaque syndicat va pouvoir partir à la chasse aux signatures afin de pouvoir constituer ses différentes listes. Que ce soit pour le CSE (Comité Social d'Etablissement), les CAPL et CAPD (Commission Administratives Paritaires Locales et Départementales), les CCP (Commissions Consultatives Paritaires), il va nous falloir trouver des candidat·e·s volontaires. Et nous insistons bien sur le côté volontaire et éclairé de la signature des candidatures. En effet, certains syndicats n'hésitent pas à solliciter les collègues en prétextant la signature d'un courrier de soutien. ATTENTION, il s'agit d'une arnaque. Car au moment des élections, beaucoup d'entre vous se retrouvent, à leur insu, sur les listes syndicales. Nous dénonçons depuis toujours ce genre de pratiques syndicales malhonnêtes, qui jettent le discrédit sur l'ensemble des Organisations Syndicales (OS). Et cela se pratique au niveau départemental, mais aussi dans d'autres régions. Donc ne signez rien sans avoir été informé sur la nature du document. A SUD, lorsque nous sollicitons un·e collègue, nous prenons le temps de lui expliquer le rôle des instances et leur fréquence. Nous ne voulons pas être mêlé·e·s à ces méthodes malsaines. Avant de signer pour un syndicat, demandez vous combien de fois vous l'avez vu tourner dans les services depuis les dernières élections de 2022. En effet, certains se rappellent de vous uniquement au moment des élections. Et surtout, n'hésitez pas à leur demander leur bilan, histoire de rigoler 5 minutes. SUD est présent et sur le terrain tout le temps, nous n'hibernons pas pendant 3 ans. Mais ça vous le savez déjà !

Car au moment des élections, beaucoup d'entre vous se retrouvent, à leur insu, sur les listes syndicales. Nous dénonçons depuis toujours ce genre de pratiques syndicales malhonnêtes, qui jettent le discrédit sur l'ensemble des Organisations Syndicales (OS). Et cela se pratique au niveau départemental, mais aussi dans d'autres régions. Donc ne signez rien sans avoir été informé sur la nature du document. A SUD, lorsque nous sollicitons un·e collègue, nous prenons le temps de lui expliquer le rôle des instances et leur fréquence. Nous ne voulons pas être mêlé·e·s à ces méthodes malsaines. Avant de signer pour un syndicat, demandez vous combien de fois vous l'avez vu tourner dans les services depuis les dernières élections de 2022. En effet, certains se rappellent de vous uniquement au moment des élections. Et surtout, n'hésitez pas à leur demander leur bilan, histoire de rigoler 5 minutes. SUD est présent et sur le terrain tout le temps, nous n'hibernons pas pendant 3 ans. Mais ça vous le savez déjà !



Avant de signer pour un syndicat, demandez vous combien de fois vous l'avez vu tourner dans les services depuis les dernières élections de 2022. En effet, certains se rappellent de vous uniquement au moment des élections. Et surtout, n'hésitez pas à leur demander leur bilan, histoire de rigoler 5 minutes. SUD est présent et sur le terrain tout le temps, nous n'hibernons pas pendant 3 ans. Mais ça vous le savez déjà !